

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2020

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2905)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 280

présenté par

M. Chenu, M. Aliot, M. Bilde, Mme Le Pen, M. Meizonnet et M. Pajot

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.